

**ENGAGEMENT D'INSCRIPTION
ET REGLEMENT FINANCIER 2020-2021**

(1 exemplaire à retourner par Payeur)

■ **INSCRIPTION**

L'inscription dans l'établissement pour la rentrée 2020/2021 est ferme et définitive par la remise du présent engagement complété, signé et le versement d'un acompte.

■ **RECEPTION DE LA FACTURE ANNUELLE**

- Facture numérique sur le site www.ecoledirecte.com. Accessible avec vos codes qui vous seront envoyés fin septembre.
- Facture papier par courrier

■ **CHOIX DU MODE DE REGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE**

- Prélèvement automatique en 1 fois en octobre (I)
- Prélèvement automatique en 3 fois en octobre, janvier et avril (I)
- Prélèvement automatique en 9 fois d'octobre à juin (I)
- Paiement en ligne via ecoledirecte.com par CB (en 9, 3 ou 1 fois)

(I) remplir le mandat de prélèvement ci-joint avec votre RIB

Le prélèvement sera débité **le 5 du mois**. Le détail des échéances sera mentionné sur la facture annuelle.

■ **GARDERIE/ÉTUDE :**

OUI **NON**

■ **ENGAGEMENT DU RESPONSABLE FINANCIER A :** **100%** **50%**

Je soussigné, (*Nom et Prénoms*).....

Demeurant à (*adresse complète*)

Profession Tél. domicile..... Tél. travail.....

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur Autre *à préciser*

Déclare avoir pris connaissance des conditions tarifaires de l'établissement et m'engage à régler les frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021.

Fait à..... le.....

Signature (*précédée de la mention « Lu et approuvé »*) :

■ **ACOMPTE SELF**

Pour que vos enfants puissent déjeuner à la cantine dès la rentrée, joindre un acompte de **55€** (sans carte) ou **60€** (avec carte) par enfant encaissé au 01.09.20. (à l'ordre de l'OGEC INSTITUT THEAS)

■ **ACOMPTE SCOLARITE**

Un acompte vous est demandé **AFIN DE CONFIRMER L'INSCRIPTION** de vos enfants pour la rentrée **2020/2021**. **65 €** pour un écolier, **120 €** pour un collégien, **120 €** pour un lycéen en général ou en professionnel, **250 €** pour un interne ou pour un étudiant en BTS. (à l'ordre de l'OGEC INSTITUT THEAS)

Les acomptes versés ne sont pas remboursables sauf cas de force majeure : mutation professionnelle.

NOMS DES ELEVES	PRENOMS	CLASSE A LA RENTREE	SOMME
.....
.....
.....
.....

TOTAL :
Mandat de prélèvement au dos ►

Mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement SEPA

SEPA

Single Euro Payments Area

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **OGEC INSTITUT THEAS** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **l'OGEC INSTITUT THEAS**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Débiteur

Votre nom

Votre adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

Paiement récurrent/répétitif

A le

Créancier

OGEC INSTITUT THEAS

1, allées Mortarieu

CS 70514

CP/Ville 82005 Montauban Cedex

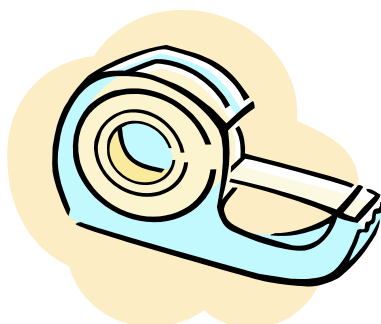
France

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB



A nous retourner dûment complété